SYNDICAT INTECOMMUNAL
D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'HERBASSE
(SIABH)
Lac des Champes - BP2
26260 SAINT DONAT SUR L'HERBASSE

RETABLISSEMENT DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE ET RESTAURATION PHYSIQUE SUR LE VALERE (COMMUNE DE SAINT-BONNET-DE-VALCLERIEUX)

Dossier d'Avant-Projet (AVP)

Situation détaillée

Echelle 1/1000

92, quai Pierre Scize
69005 LYON
Tel : 04.78.14.06.06
Fax : 04.78.14.06.07
E-Mail : biotec@biotec.fr

BIOTEC
Bureau d'études CME

réf / 15.135-AVP-01

CONTROLE : N.Delsuin		FORMAT : 1585 x 297	
RELEVE	DESSINE		MODIFIE
N. Delsuin/ janv. 16	B.Greenland / avril 16		
A. Hamm/ janv. 16			

LEGENDE

ETAT EXISTANT

- Lit en eau existant, à conserver.
- Tracé oval existant, à maintenir.
- Tracé codastral (ancien tracé rectifié).
- Espace de fonctionnalité minimal du Valéré, à préserver.
- Surfaces boisées, à préserver.
- Alignement d'arbres, à maintenir.
- Surfaces en friche, à maintenir.
- Surfaces en herbe, à préserver.
- Surfaces cultivées, à maintenir.
- Infrastructures sportives (terrain de football et annexes), à maintenir.
- Terrain de la STEP de Saint-Bonnet-de-Valclérieux, à préserver.
- Bâtiment, maison d'habitation, infrastructure construite existante.
- Ouvrage d'art, à maintenir.

AMENAGEMENTS

Travaux préliminaires :

- Installation de chantier.
- Implantation des ouvrages et piquetage, délimitation des emprises à libérer.
- Dérivation temporaire des eaux.
- Déroasement du seuil en blocs dallé afin de protéger le pont Solage, y compris concassage des matériaux obtenus puis réinjection au sein du lit du Valéré.

Travaux de terrassement et génie civil :

► Cf. profils en long actuel et après travaux, doc. n°15.135-AVP-03 et profils de terrassements afférents, doc. n°15.135-AVP-04.

- Tronçon de cours d'eau dont les fonds sont à rehausser au moyen des matériaux issus des travaux de terrassement en déblai ou d'apport, de nature et diamètres adaptés au contexte géologique local (pente approximative 1.2%).
- Edification d'une ride de blocs à des fins de stabilisation et de contrôle du profil en long (ΔH = 10 cm).
- Edification d'une rampe en blocs (semi-enterrée) en aval immédiat du pont de Solage.
- Dévoiement de la rivière et renaturation du lit du Valéré en vue de participer à la mise en équilibre du profil en long (augmentation du linéaire de 70 m).

Travaux de végétalisation :

- Mise en place de boutures de saules vivants, de manière disséminée et en massifs.
- Ensemencement des surfaces travaillées au moyen d'un mélange graines adapté.

Travaux de garantie et de suivi des aménagements (1 saison végétative) :
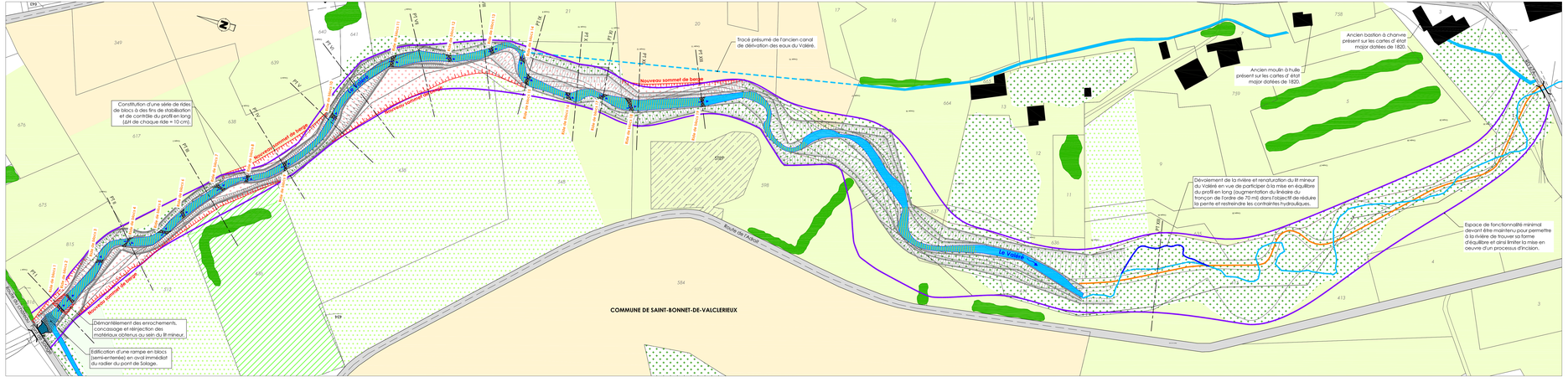
- Fauchage et arrosage nécessaires au développement des végétaux.
- Garantie des végétaux et reprise des dégradations.
- Elimination des essences exotiques indésirables en bordure de cours d'eau.